



EHEAROME2020

Communiqué ministériel de Rome

19 NOVEMBRE 2020



EUROPEAN
Higher Education Area



bologna
process



ITALIAN **BFUG** SECRETARIAT
2018-2020



Nous, Ministres chargés de l'enseignement supérieur, réunis en visio-conférence le 19 novembre 2020, célébrons les réalisations des 21 années écoulées depuis la signature de la Déclaration de Bologne. Nous réaffirmons notre engagement à développer un Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES) plus inclusif, innovant, interconnecté et résilient.

Nous remercions l'Italie pour son rôle-clé dans la préparation et l'accueil de notre Conférence et pour l'avoir adaptée aux défis de la pandémie de COVID-19.

L'EEES est une coopération unique, construite sur la confiance, au sein duquel les autorités publiques et les parties prenantes de l'enseignement supérieur travaillent ensemble pour définir et atteindre des objectifs communs. Grâce à la diversité de nos cultures, de nos langues et de nos environnements, et à notre engagement commun en faveur de la qualité, de la transparence et de la mobilité, nos systèmes d'enseignement supérieur offrent des opportunités inégalées pour apprendre et enseigner, et en matière de recherche et d'innovation. Nos sociétés font face à des défis sans précédent en lien avec la diffusion mondiale de la COVID-19 et ses conséquences. La pandémie a montré à quel point nous sommes interdépendants et à quel point nous pouvons être vulnérables. Elle a démontré que nous faisons tous partie d'un même monde où la solidarité humaine est un impératif. Nous apprécions vivement et reconnaissons les efforts de la communauté de l'enseignement supérieur pour relever ces défis et réaffirmons notre détermination à offrir un enseignement supérieur inclusif de qualité réalisant l'ensemble de ses objectifs aussi en temps de crise.

Nous sommes déterminés à permettre à nos établissements d'enseignement supérieur de s'engager avec nos sociétés pour lutter contre les multiples menaces pour la paix mondiale, les valeurs démocratiques, la liberté d'information, la santé et le bien-être, notamment celles créées ou exacerbées par la pandémie. Nous nous engageons à continuer et accroître nos investissements dans l'éducation, à garantir que les établissements d'enseignement supérieur bénéficient d'un financement approprié pour développer des solutions pour la crise actuelle, pour la relance après la crise, et de façon générale, pour la transition vers des économies et sociétés vertes, durables et résilientes.

Nous sommes engagés à surmonter les inégalités sociales qui limitent toujours la réalisation d'un EEES complètement inclusif. La numérique a permis à la plupart de nos systèmes de continuer à fonctionner pendant la pandémie de la COVID-19, bien que l'utilisation intensifiée des moyens numériques ait mis en évidence certaines limites. Fort de son expérience consolidée en matière de coopération transnationale et internationale et de recherche, l'enseignement supérieur doit jouer un rôle de premier plan pour analyser et conseiller sur la manière de faire face et surmonter ces limitations.

Nous nous projetons avec détermination et optimisme vers 2030, convaincus que nous parviendrons à encourager une coopération plus efficace et un dialogue plus étroit entre nos pays, nos systèmes et établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'avec la communauté de l'enseignement supérieur en général.

Nous avons le plaisir d'accueillir Saint-Marin en tant que nouveau membre de l'EEES. Saint-Marin sera soutenu dans la mise en œuvre de ses engagements avec une feuille de route concertée.

Notre Vision

Nous concevons l'EEES comme un espace où les étudiants, les personnels et les diplômés peuvent **circuler librement** pour étudier, enseigner et faire de la recherche. **L'EEES de notre vision respectera complètement les valeurs fondamentales de l'enseignement supérieur, de la démocratie et de l'état de droit.** Il encouragera la créativité, l'esprit critique, la libre circulation des connaissances et élargira les opportunités offertes par le développement technologique pour l'apprentissage et l'enseignement fondés sur la recherche. Il garantira que nos systèmes d'enseignement supérieur offrent à tous les apprenants des chances équitables en accord avec leur potentiel et leurs aspirations. Nous reconnaissons que pour y parvenir, il faudra adopter des politiques et mettre en œuvre des mesures dans nos cadres nationaux, dont certaines iront au-delà de nos systèmes d'enseignement supérieur et entraîneront plus largement la mise en cohérence de stratégies nationales économiques, financières et sociales.

Pour concrétiser notre vision, nous nous engageons à construire d'ici à 2030 un EEES inclusif, innovant et interconnecté, capable de soutenir une Europe durable, solidaire et pacifique :

- **Inclusif**, parce que chaque apprenant aura un accès équitable à l'enseignement supérieur et sera pleinement soutenu pour mener à bien ses études et sa formation;
- **Innovant**, parce qu'il introduira des méthodes et des pratiques d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation nouvelles et, étroitement liées à la recherche;
- **Interconnecté**, parce que nos cadres et outils communs continueront à faciliter et améliorer la coopération et les réformes internationales, l'échange de connaissances et la mobilité des personnels et des étudiants.

Les établissements d'enseignement supérieur ont le potentiel de conduire des changements majeurs – en améliorant les connaissances, les aptitudes et les compétences des étudiants et de la société pour contribuer à la durabilité, à la protection environnementale et à d'autres objectifs cruciaux. Ils doivent préparer les apprenants **à devenir des citoyens actifs, critiques et responsables** et offrir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour les soutenir dans leur rôle sociétal.

L'enseignement supérieur sera un acteur clé pour **atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies d'ici à 2030**. Nous nous engageons à soutenir nos établissements d'enseignement supérieur dans leurs missions d'enseignement, de recherche et d'innovation au service de ces objectifs mondiaux fondamentaux et à déployer des ressources pour faire en sorte que nos systèmes d'enseignement supérieur contribuent à la réalisation des **ODD**. S'orienter vers la neutralité climatique est essentiel pour nous tous, et les apprenants doivent être préparés pour les nouveaux emplois et activités « verts ». Il s'agit d'offrir des opportunités de renforcement et réorientation de leurs compétences dans une perspective de formation tout au long de la vie, et de leur permettre de développer et d'utiliser de nouvelles technologies et approches.

L'enseignement de qualité restera la caractéristique principale de l'EEES. Une solide culture de **l'intégrité académique et scientifique** qui empêche toutes formes de fraude académique et de distorsion de la vérité scientifique sera soutenue par tous les établissements d'enseignement supérieur et toutes les autorités publiques.

Valeurs fondamentales

Nous réaffirmons notre engagement à promouvoir et protéger **nos valeurs fondamentales communes dans tout l'EEES par le biais d'un dialogue politique et d'une coopération intensifiés, qui constituent** la base nécessaire à un apprentissage, un enseignement et une recherche de qualité ainsi qu'à des sociétés démocratiques. Nous nous engageons à faire respecter l'autonomie institutionnelle, la liberté et l'intégrité académique, la participation des étudiants et du personnel à la gouvernance de l'enseignement supérieur, ainsi que la responsabilité publique pour et de l'enseignement supérieur.

Nous demandons au groupe de suivi du processus de Bologne (BFUG¹) de développer un **cadre** pour le renforcement des valeurs fondamentales de l'EEES qui favorisera l'auto-réflexion, le dialogue constructif et l'apprentissage par les pairs entre autorités nationales, établissements d'enseignement supérieur et organisations, tout en permettant d'évaluer dans quelle mesure ces valeurs sont honorées et mises en œuvre dans nos systèmes. Nous adoptons la **définition de liberté académique** en tant que liberté du personnel académique et des étudiants de s'engager dans la recherche, l'enseignement, l'apprentissage et la communication dans et avec la société sans interférence, ni peur de représailles ([Annexe I](#)).

Nous réaffirmons notre engagement à promouvoir l'éthique, la transparence et l'intégrité dans et par l'enseignement et la recherche et notons que la Plateforme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED) offre la possibilité pour tous les membres de l'EEES, les membres consultatifs et les partenaires, de coopérer pour atteindre cet objectif.

Construire l'avenir

Un EEES inclusif

L'enseignement supérieur inclusif restera au cœur de l'EEES et nécessitera d'offrir des opportunités et un soutien pour l'inclusion équitable des individus de tous les pans de la société. Les apprenants issus de milieux socio-économiques, professionnels, culturels et éducatifs divers doivent avoir la possibilité et les outils pour chercher et de bénéficier, à tout moment de la vie, des options de formation les plus utiles pour eux.

Nous nous engageons à renforcer l'inclusion sociale et à développer l'enseignement de qualité en utilisant pleinement les nouvelles opportunités offertes par la numérisation. Alors que nos sociétés reposent de plus en plus sur les technologies innovantes, y compris l'intelligence artificielle, nous devons nous assurer qu'elles respectent les normes éthiques et les droits de l'homme et qu'elles favorisent l'inclusion. Nous reconnaissons que la numérisation n'offre pas de solutions « à taille unique », et demandons au BFUG de proposer des moyens permettant à tous les apprenants de bénéficier des nouvelles technologies.

Nous adoptons les **“Principes et lignes directrices pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur dans l'EEES”** ([Annexe II](#)) fondés sur une compréhension élargie de la dimension sociale, et nous engageons à les mettre en œuvre dans nos systèmes. Nous engagerons un large dialogue politique sur la manière de mettre pleinement en œuvre les principes et lignes directrices au plan national. Nous aiderons nos établissements d'enseignement supérieur à les intégrer dans leur culture institutionnelle et dans leurs missions fondamentales : l'apprentissage et l'enseignement, la recherche et l'innovation, la circulation et le rayonnement des connaissances, la gouvernance et la gestion institutionnelle. Nous demandons au BFUG de nous faire un compte-rendu en 2024 sur les avancées et les mesures prises permettant d'assurer une analyse fondée sur des données tangibles.

Nous reconnaissons l'importance de protéger les droits des étudiants par la législation ; nous nous engageons à les développer et les soutenir dans nos systèmes nationaux par le biais de mesures et de structures dédiées, telles que les dispositifs de médiation pour les étudiants ou des solutions similaires qui existent déjà dans plusieurs pays de l'EEES. Nous nous engageons à permettre de telles dispositions dans nos pays et nos systèmes d'enseignement supérieur et nous encouragerons la coopération au sein du Réseau européen des médiateurs dans l'enseignement supérieur (ENOHE).

¹ BFUG : acronyme anglais pour “Bologna Follow-Up Group”

Un EEES innovant

Nous soutenons nos établissements d'enseignement supérieur dans l'intensification de leur recherche de **solutions aux défis auxquels nos sociétés sont confrontées**. Les **sciences humaines, sociales et créatives** et les arts doivent continuer de jouer leur rôle vital en donnant de la profondeur à nos vies et en nous permettant de comprendre et d'agir dans un monde en mutation. Nos établissements d'enseignement supérieur doivent s'engager avec toutes les parties prenantes au plan local pour entreprendre des activités communes bénéfiques pour tous et socialement responsables.

Une actualisation rapide des connaissances, des aptitudes et des compétences sera nécessaire pour répondre aux défis et développer les opportunités que la nouvelle décennie offrira. Les établissements d'enseignement supérieur vont continuer à diversifier leur offre de formation et innover en matière de contenus et de modes d'enseignement afin de répondre aux besoins croissants de pensée innovante et critique, d'intelligence émotionnelle, de leadership, de capacités à travailler en équipe et à résoudre des problèmes, ainsi que d'esprit d'entreprise.

Des parcours d'apprentissage flexibles et ouverts, liés à l'inspiration initiale du processus de Bologne, constituent des aspects importants de **l'apprentissage centré sur l'étudiant** et font l'objet d'une demande croissante dans nos sociétés. Outre les programmes diplômants complets, beaucoup d'établissements d'enseignement supérieur offrent ou prévoient d'offrir de **plus petites unités d'apprentissage** qui permettent aux apprenants de développer ou de mettre à jour leurs aptitudes et compétences culturelles, professionnelles et transversales à différentes étapes de leur vie. Nous demandons au BFUG d'examiner comment et dans quelle mesure ces **unités plus petites et flexibles, y compris celles qui mènent aux microcertifications**², peuvent être définies, développées, mises en œuvre et reconnues par nos établissements en utilisant les outils de l'EEES.

Nous adoptons les **“Recommandations aux autorités nationales pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES)”** (*Annexe III*) et nous nous engageons à les suivre, en soutenant les établissements d'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de l'apprentissage et l'enseignement centrés sur l'étudiant. Les recommandations comprennent un soutien accru à tous les apprenants et aux personnels académique et non-académique. Le personnel académique, y compris en début de carrière, a besoin d'emploi stable et d'opportunités de carrière, d'une parité d'estime entre l'enseignement et la recherche, de conditions de travail attractives, d'un accès à une formation continue actualisée, et d'une reconnaissance de leurs réalisations. À tous ces égards, nous encouragerons le dialogue et la collaboration en matière de modes d'apprentissage et d'enseignement dans nos systèmes nationaux et au niveau de l'EEES.

Nous nous engageons à aider nos établissements d'enseignement supérieur à utiliser les technologies numériques pour apprendre, enseigner et évaluer, ainsi que pour la communication académique et la recherche, et à investir dans le **développement d'aptitudes et de compétences numériques pour tous**. Nous nous engageons dans le développement de la science et de l'éducation ouvertes pour faciliter l'échange de connaissances et de **contenus sous licence libre** qui peuvent être partagés plus facilement entre les parties prenantes de l'enseignement supérieur, qui peuvent elles-mêmes les adapter et les redéfinir selon leurs besoins.

² Micro-certificats : terminologie suggérée par le CEDEFOP pour « *Micro-Credentials* »

Un EEES interconnecté

La coopération et la mobilité connectent nos systèmes et favorisent le développement de compétences interculturelles et linguistiques, ainsi qu'une connaissance et une compréhension plus larges de notre monde. Les contacts directs et les synergies entre nos cultures diverses et systèmes d'enseignement supérieur par la mobilité du personnel et des étudiants contribuent à l'excellence et la pertinence de l'enseignement supérieur dans l'EEES, le rendant attractif et compétitif à l'échelle mondiale. Nous reconnaissons l'importance et les bénéfices d'une mobilité physique pour les étudiants, les doctorants et le personnel. Malgré les difficultés actuelles liées à la pandémie de COVID-19, nous réaffirmons notre objectif qu'au moins **20% des diplômés de l'EEES** aient fait l'expérience d'une période d'études ou de formation à l'étranger., **Nous nous engageons en outre à permettre à tous les apprenants d'acquérir des compétences internationales et interculturelles grâce à l'internationalisation de leur programme d'études** ou la **participation à des environnements internationaux innovants** dans leurs établissements d'origine, et de faire l'expérience d'une certaine **forme de mobilité**, qu'elle soit physique, virtuelle ou hybride.

Les solutions numériques faciliteront **l'échange de données** sécurisé, efficace et transparent. Des approches numériques conjointes visant à améliorer la reconnaissance, l'assurance qualité et la mobilité sont nécessaires. Nous demandons au BFUG de recenser les solutions existantes et d'en trouver de nouvelles pour améliorer l'interopérabilité des systèmes numériques et l'échange de données des étudiants et des établissements dans le respect total de la vie privée et de la sécurité, en prenant en compte les expériences de l'initiative relative à la carte étudiante européenne et d'autres initiatives.

Une coopération approfondie entre les établissements d'enseignement supérieur contribuera à répondre aux objectifs cités ci-dessus grâce à l'enseignement et la recherche conjoints. Nous nous efforcerons d'éliminer les obstacles à la coopération au plan national et de permettre à tous les établissements d'enseignement supérieur de l'EEES d'en bénéficier. Les alliances créées dans le cadre de **l'Initiative des Universités européennes** constituent une façon importante d'explorer une coopération systémique approfondie et à plus grande échelle, ce qui peut s'avérer utile pour détecter et dépasser les obstacles à une coopération transnationale plus étroite entre les établissements d'enseignement supérieur à l'avenir.

Mise en œuvre

Nous prenons note des résultats décrits dans le **rapport sur la mise en œuvre du processus de Bologne** concernant les progrès accomplis au cours des deux dernières décennies. Les réalisations sont impressionnantes. Néanmoins, plus de travail est nécessaire pour s'assurer que l'EEES repose sur des fondations solides, capable de soutenir l'enseignement supérieur interconnecté, innovant et inclusif dans la prochaine décennie.

Nous comptons sur le soutien continu du programme Erasmus et d'autres programmes de mobilité et de coopération pour soutenir nos engagements.

Lors de la Conférence ministérielle de Paris en 2018, nous avons décidé de consacrer un effort particulier pour achever la mise en œuvre des trois « **engagements-clés** » essentiels pour le fonctionnement de l'EEES : les cadres des qualifications et les ECTS, la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance et le supplément au diplôme, et l'assurance qualité en conformité avec les références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG³).

Nous réaffirmons notre détermination à voir les engagements-clés complètement mis en œuvre. Nous demandons au BFUG de continuer à employer la **méthode de soutien par les pairs** pour atteindre cet objectif. Nous nous engageons à continuer à participer et contribuer à cet effort.

Nous nous engageons à compléter et développer davantage les **cadres nationaux des qualifications** compatibles avec le **cadre général des qualifications⁴ de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (QF-EHEA⁵)** et nous demandons au BFUG de mettre à jour les critères d'auto-référencement pour inclure un élément renforcé de révision par les pairs des rapports nationaux. Nous donnons mandat au **réseau des correspondants des cadres des qualifications** pour continuer son travail, en contribuant au futur développement du cadre QF-EHEA et à l'auto-référencement des cadres nationaux des qualifications à ce dernier.

Nous renforcerons la mise en œuvre de **la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO** et nous appliquerons ses principes aux qualifications et périodes d'études en dehors de l'EEES, en utilisant des critères et grilles d'évaluation communs, en collaboration avec le Comité de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance et les réseaux ENIC et NARIC.

Nous garantirons la **reconnaissance automatique des qualifications académiques et des périodes d'études dans l'EEES** pour que les étudiants, le personnel et les diplômés puissent circuler librement pour étudier, enseigner et faire de la recherche. Nous ferons les changements législatifs nécessaires pour garantir la reconnaissance automatique au niveau des systèmes pour ce qui concerne les qualifications délivrées dans les pays de l'EEES où l'assurance qualité fonctionne en conformité avec les ESG et où un cadre national des qualifications pleinement opérationnel a été établi. Nous encourageons également l'application de systèmes agréés et sécurisés de certification et de communication numériques comme la chaîne de blocs⁶, ainsi que le développement de la base de données des résultats de l'assurance qualité externe (DEQAR⁷) pour faciliter la reconnaissance automatique.

Nous nous engageons à réviser notre propre législation, notre réglementation et nos pratiques pour assurer une reconnaissance équitable des qualifications détenues par les réfugiés, les personnes déplacées et personnes se trouvant dans des situations semblables à celles de réfugiés, même lorsqu'elles ne peuvent pas être totalement documentées, conformément à l'article VII de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance. Nous accueillons favorablement le **Passeport européen des qualifications des réfugiés** et nous soutiendrons l'élargissement de son utilisation dans nos systèmes.

Nous reconnaissons les progrès réalisés dans le développement de **systèmes d'assurance qualité** en cohérence avec les ESG, et nous nous engageons à lever les derniers obstacles, y compris ceux qui concernent les activités

³ ESG : acronyme anglais pour "Standards and guidelines in the European Higher Education Area (ESG)".

⁴ Qualifications : notion juridique, définie par la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur, au sens de : grade, diplôme, certificat, titre délivré par une autorité compétente.

⁵ QF-EHEA : acronyme anglais pour "Qualifications Framework for the European Higher Education Area".

⁶ Référence à la « blockchain »

⁷ DEQAR : acronyme anglais pour "Database of External Quality Assurance Results"

transfrontières des agences inscrites au registre EQAR⁸ et la mise en œuvre de l'approche européenne de l'assurance qualité des programmes conjoints. Nous nous engageons à assurer que nos dispositifs en matière d'assurance qualité externe pour l'enseignement supérieur aient des références identiques au plan transnational comme au plan national. Au regard du besoin croissant de souplesse et d'ouverture accrues des parcours de formation, du développement d'unités d'apprentissage plus petites et de plus grandes synergies entre les établissements d'enseignement supérieur, nous encourageons **une utilisation des ESG centrée sur le renforcement de la qualité pour favoriser l'innovation dans l'enseignement supérieur et l'assurance qualité de celui-ci.**

Nous nous engageons à renforcer la coopération avec l'**Espace européen de la recherche**. Nous demandons au BFUG de travailler étroitement avec le Comité de l'Espace européen de la recherche et de l'innovation (ERAC⁹) pour renforcer les synergies et la cohérence entre les politiques d'enseignement supérieur et celles en matière de recherche et d'innovation. L'attention sera notamment portée sur le développement de l'apprentissage basé sur la recherche, à la garantie de la liberté académique et scientifique et à la contribution à l'atteinte des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Nous nous engageons à **construire une communauté de l'enseignement supérieur plus étroitement connectée et durable**, qui favorise l'inclusion, la communication, la coopération, et la solidarité, essentielles à la **pertinence et l'excellence du futur EEES**. Pour ce faire, nous nous engageons à informer les secteurs nationaux de l'enseignement supérieur et à les impliquer dans les développements de l'EEES, et nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec les associations et réseaux d'étudiants et d'enseignement supérieur au développement et la mise en œuvre des réformes nationales. Nous reconnaissons l'importance de mener de larges consultations pour identifier les priorités pour l'avenir de l'EEES, et nous demandons au BFUG d'organiser des événements au sein de l'EEES, tels que **des séminaires transnationaux, des ateliers et des audiences** impliquant la communauté de l'enseignement supérieur dans son ensemble (étudiants, personnel académique et parties prenantes extérieures), afin de discuter des objectifs actuels et futurs et d'explorer des moyens de collaboration pour les atteindre.

⁸ EQAR : acronyme anglais pour "European Quality Assurance Register for higher education"

⁹ ERAC : acronyme anglais pour "European Research Area and Innovation Committee"

L'EEES dans un contexte mondial

Alors que la pandémie de COVID-19 a rendu impossible la tenue du Forum politique mondial comme prévu, nous nous félicitons que notre Conférence inclue une session mondiale. Nous réitérons notre engagement en faveur d'un dialogue international sur les valeurs, les politiques et les réformes de l'enseignement supérieur, en nous appuyant sur les expériences de l'EEES ainsi que celles d'autres régions du monde. Nous demandons au BFUG de développer et de renforcer le dialogue mondial au cours de la prochaine période de travail.

Nous saluons l'adoption de la **Convention mondiale de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur et nous nous engageons à la ratifier rapidement** afin de faciliter la reconnaissance équitable des qualifications¹⁰ obtenues et des périodes d'études effectuées en dehors de l'EEES, en utilisant des critères d'évaluation et rapports en conformité avec la Convention de Lisbonne.

Nous apprécions l'inclusion des valeurs mondiales de diversité et de responsabilité sociale et civique dans la **Magna Charta Universitatum** récemment mise à jour.

Conclusion

Nous demandons au BFUG de traiter les actions et priorités indiquées pour la prochaine décennie avec l'objectif général de créer un **Espace Européen de l'Enseignement Supérieur qui concrétise notre vision et atteigne nos objectifs d'ici à 2030**. Pour notre Conférence en 2024, nous donnons mandat au BFUG de produire un rapport évaluant les progrès accomplis relatifs à nos engagements .

Nous acceptons avec reconnaissance la proposition de l'Albanie d'accueillir la prochaine Conférence ministérielle de l'EEES et le Forum politique mondial en 2024.

Annexes

- **Annexe I** au Communiqué ministériel de Rome : Déclaration sur la liberté académique
- **Annexe II** au Communiqué ministériel de Rome : Principes et lignes directrices pour renforcer la dimension sociale de l'enseignement supérieur dans l'EEES
- **Annexe III** au Communiqué ministériel de Rome : Recommandations aux autorités nationales pour améliorer l'apprentissage et l'enseignement dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES).

¹⁰Qualifications : notion juridique, définie par la Convention mondiale de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur, au sens de : grade, diplôme, certificat, titre délivré par une autorité compétente.



Co-funded by
the European Union

This translation is co-funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor EACEA can be held responsible for them.

49 pays participent au processus de Bologne et sont membres du groupe de suivi de Bologne : l'Albanie, l'Allemagne, Andorre, l'Arménie, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, la Belgique (Communauté flamande et Communauté française), la Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Géorgie, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Kazakhstan, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Moldavie, le Monténégro, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Fédération de Russie, la République de Saint-Marin (nouveau membre depuis 2020), la Serbie, le Saint-Siège, la République Slovaque, la Slovénie, la Suède, la Suisse, la République de Macédoine du Nord, la République Tchèque, la Turquie, l'Ukraine et le Royaume-Uni (Royaume-Uni et Ecosse). En outre, la Commission européenne est un membre à part entière du groupe de suivi de Bologne.

8 membres consultatifs participent au groupe de suivi de Bologne : BUSINESSEUROPE, le Conseil de l'Europe, l'Internationale de l'Éducation (EI/ETUCE), l'Association Européenne pour l'Assurance-Qualité dans l'Enseignement Supérieur (ENQA), le Syndicat Européen des Étudiants (ESU), l'Association Européenne des Universités (EUA), l'UNESCO et l'Association Européenne des Établissements d'Enseignement Supérieur (EURASHE). Le Registre Européen d'Assurance-Qualité (EQAR) est un membre sans pouvoir de vote.

